



BIOCONVERGENCE



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 2017

Mercredi 27 septembre 2017
Valence

27 septembre 2017

bioconvergence.org





Programme de la journée

10h00 – 11h00 ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- Introduction
- Les étapes du processus de fusion
- Approbation du projet de fusion
- Dissolution
- Pouvoirs

27 septembre 2017

bioconvergence.org



BIOCONVERGENCE

Programme de la journée

11h00 – 12h30 AGE de Fusion et Naissance du Cluster Bio

- **Présentation des 2 associations et témoignages des adhérents**
- **Modification de la dénomination**
- **Modification de l'objet**
- **Vote de la grille tarifaire d'adhésion**
- **Modification des collèges membres de l'association**
- **Modification de la composition du bureau du CA**
- **Modification des statuts**
- **Election de 3 nouveaux administrateurs**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des démarches administratives**

12h30 DEJEUNER

27 septembre 2017

bioconvergence.org



BIOCONVERGENCE

Introduction

Du rapprochement à la fusion

- *Le rapprochement de Bioconvergence et d'Organics Cluster est une évolution importante de nos structures.*
- *Des tentatives antérieures n'ont pas abouties, le changement d'exécutif régional a réouvert le dossier en 2016*
- *Une année de travail a permis à l'émergence d'une association unique qui permet d'offrir à tous les acteurs du Bio en Auvergne-Rhône-Alpes une palette de services complets destinée aux artisans, TPE, PME, distributeurs, start-up de la Région Auvergne-Rhône-Alpes investis dans les produits biologiques.*

27 septembre 2017

bioconvergence.org



Introduction

Du rapprochement à la fusion

- *La complémentarité des actions d'Organics Cluster et de Bioconvergence nous conduit à la fusion de nos deux associations pour participer pleinement au développement du Bio.*
- *Vous êtes aujourd'hui réunis pour décider de la fusion par absorption de Bioconvergence par Organics Cluster, mais surtout de la naissance d'une entité commune : le Cluster Bio.*



Un an pour un rapprochement :

Les jalons :

- *Septembre 2016 : Demande de la région d'étudier un projet commun*
- *Octobre 2016 : Consultation des adhérents*
- *Novembre 2016 : Rencontre des bureaux*
- *Mars 2017 : Demande de médiateur à la région*
- *Mai 2017 : Rédaction du traité de fusion*
- *Juin 2017 : Départ de Julie Maisonhaute*
- *Juin 2017 : Validation du projet de fusion en AG*
- *Juillet 2017 : Signature du traité de fusion*
- *27 septembre 2017 : Naissance du Cluster Bio*



BIOCONVERGENCE

Le traité de fusion

Principes formalisés :

- *Reprise des équipes en place*
- *Continuité des actions et des partenariats existants*
- *Un rapprochement par fusion absorption avec modification de l'objet et des statuts (CA, grille d'adhésion)*
- *Des administrateurs Bioconvergence candidats au CA de la nouvelle structure*
- *Un nouveau nom et une nouvelle entité*

27 septembre 2017

bioconvergence.org



Les étapes du processus de fusion

Déroulé de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- *Si nous approuvons l'opération de fusion projetée, les membres de BIOCONVERGENCE sont invités à rejoindre les membres d'Organics Cluster, pour la seconde partie de l'Assemblée Générale, afin d'acter la naissance du Cluster Bio.*
- *3 sièges sont notamment à pourvoir au sein du Conseil d'Administration du Cluster Bio.*



BIOCONVERGENCE

Introduction

17 ans de convictions partagées : Merci !



De 2000 à 2006

Didier Perréol
Président-Fondateur
d'*Ekibio*



De 2007 à 2012

Maria Pelletier
PDG de *Moulin Marion*



De 2013 à 2015

Viviane Margerie
Fondatrice de
La Ferme Bio Margerie



Depuis 2016

Lionel François
Gérant *des Biomondes*
« Saveur Nature »

15 juin 2017

bioconvergence.org



BIOCONVERGENCE



Des actions à poursuivre

Les actions 2017 : Réglementation, Qualité et Approvisionnements

- Bulletin Info avec Coop de France et OC (Région)
- Formations (Région)
- Veille réglementation, lien national (Région - Etat)
- Etudes sectorielles, valorisation Observatoire (Etat)
- Accompagnement porteurs de projet, pépinière (Région-Etat)
- Gestion de l'aide à la certification (Région)
- Ateliers techniques, Clubs Qualité, RSE (Etat-Région)
- Structurer les filières longues (Région)
- Sécurisation des approvisionnements en circuits courts (Région - Etat)
- Restauration commerciale Drôme (Conseil Départemental 26)
- Restaurants et Traiteurs (Valence Agglo)
- Restauration commerciale Lyon (Grand Lyon)

Une situation saine, des projets d'envergure à mener

27 septembre 2017

bioconvergence.org



Organics Cluster, Qui ?

Bureau



Brigitte Magnat :
Présidente
Plantes et Beauté Bio (38)



Vincent Bascoul :
Trésorier
Namaki Cosmetics (26)



Lionel Bérenguier:
Secrétaire
Fructis (07)



Olivier Markarian:
Vice Président
Markal (26)
Elu CCI Drôme



Frédéric Vignolet:
Vice Président
PBC Kambio (42)



Christian Pineau :
Vice Président
ISARA (69)

27 septembre 2017

bioconvergence.org



Organics Cluster, Qui ?

Conseil d'Administration

Collège Entreprise :

Brigitte Magnat : Plantes et Beautés Bio
Jean Pierre Pellet : Kario
Benoit Yvert : Karawan
William Colin : La Drôme Laboratoire
Didier Cotte : L'Eau Vive
Hervé Mücke : Coop Terre Dioise
Frédéric Vignolet : PBC Kambio
Vincent Bascoul : Namaki Cosmetics

Collège Formation Recherche et autres Partenaires :

Nicolas Biau : CTCPA
Pierre Bocquet : MFR Anneyron
Christian Pineau : ISARA
Lionel Bérenguier : Fructis

Membres Fondateurs :

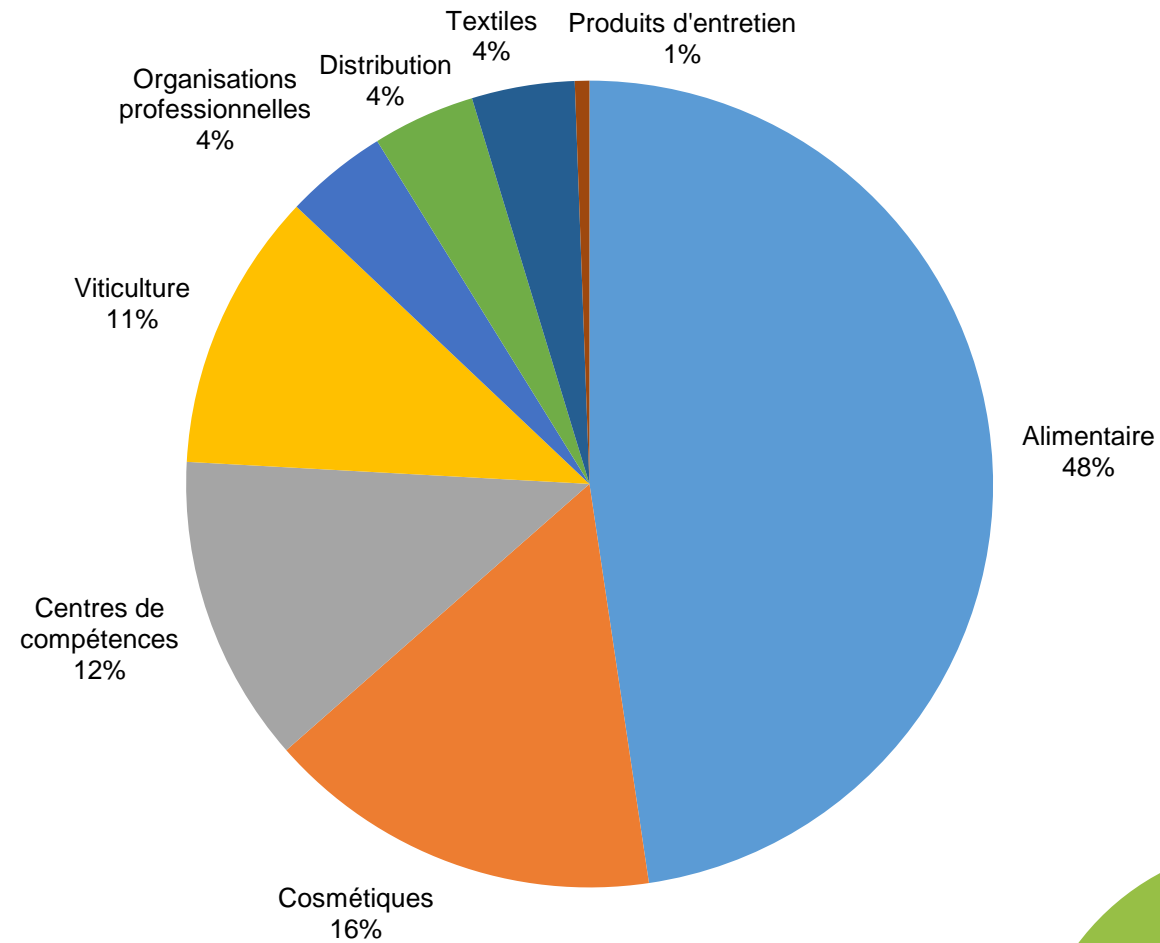
Nicolas Bertrand : COSMEBIO
Pascal Philibert : Auvergne Rhône-Alpes Gourmand
Olivier Markarian : CCI Drôme



BIOCONVERGENCE

Organics Cluster, Qui ?

Les adhérents d'Organics Cluster par secteur



27 septembre 2017



bioconvergence.org



Organics Cluster, Quoi ?

Innovation

- Dispositif de co-cr ation Le Lab
- BioInnov

Etudes et informations

- Etudes de march s France et Internationales
- Etudes consommateurs
- Veille innovation
- Veille prospective
- Soir e th matiques 'Je Dis Bio'
- Formations

Commercialisation et marketing

- Salons collectifs : Natexpo, Biofach, Mill sime BIO, NOPE Scandinavie
- Rencontres avec des r seaux de distribution Fran ais et  trangers
- Accompagnement commercial en magasin bio
- Animations commerciales
- Communication collective « Bio Auvergne-Rh ne-Alpes »
- Accompagnement marketing
- Missions commerciales internationales

Convention d'affaires : Bio n' Days

- Conf rence prospective, RDV d'affaires, Mise en avant d'innovation



Cluster Bio, Pour Quoi ?

L'objet de la fusion

- *Unir nos spécificités, nous permettra de vous accompagner depuis l'approvisionnement jusqu'à la commercialisation et nous donnera la dynamique nécessaire pour s'adapter aux nouveaux enjeux.*
- *Alimentaire, cosmétique, textiles, distribution, restauration et produit d'entretien : le Cluster Bio sera au cœur de l'écosystème Bio.*



Cluster Bio, Pour Quoi ?

Les atouts de la fusion

Fort de 250 adhérents, le Cluster Bio ce sera :

- *Des informations juridiques et réglementaires*
- *Des aides à la certification*
- *Du développement commercial en France et à l'international*
- *Des études de marchés et des bases de données*
- *Un appui technique à la structuration de filières et à l'approvisionnement*
- *Des aides à l'innovation et à la co-création*
- *Des actions de promotions collectives*

27 septembre 2017

bioconvergence.org



BIOCONVERGENCE

Vote des résolutions



27 septembre 2017

bioconvergence.org





Première résolution

Approbation du projet de fusion prévoyant l'absorption de l'association BIOCONVERGENCE RHONE ALPES par l'association Organics Cluster in Rhône-Alpes

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du traité de fusion, signé le 20 juillet 2017, par lequel notre association fait apport à titre de fusion à l'association Organics cluster in Rhône-Alpes, ayant siège social Bâtiment INEED – 1, rue Marc Seguin – BP 16208 – Alixan – 26958 VALENCE Cedex 91, ayant pour numéro de SIRET 528 633 696 00018, de la totalité de son patrimoine, actif et passif, décide d'approuver dans toutes ses dispositions ledit traité de fusion.

27 septembre 2017

bioconvergence.org



Première résolution

Approbation du projet de fusion prévoyant l'absorption de l'association BIOCONVERGENCE RHONE ALPES par l'association Organics Cluster in Rhône-Alpes

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à Monsieur Lionel FRANCOIS, à l'effet de poursuivre la réalisation définitive des opérations d'apport et de fusion par lui-même ou par un mandataire par lui désigné, et en conséquence, de :

27 septembre 2017

bioconvergence.org



Première résolution

Approbation du projet de fusion prévoyant l'absorption de l'association BIOCONVERGENCE RHONE ALPES par l'association Organics Cluster in Rhône-Alpes

- 1. Réitérer, si besoin est et sous toutes formes, les apports effectués à l'association absorbante, établir tous actes confirmatifs, complémentaires ou rectificatifs qui pourraient être nécessaires, accomplir toutes formalités utiles pour faciliter la transmission du patrimoine de notre association à l'association absorbante ;*
- 2. Remplir toutes formalités, faire toutes déclarations auprès des administrations concernées, ainsi que toutes significations et notifications à quiconque ;*
- 3. Aux effets ci-dessus, signer toutes pièces, tous actes et documents, élire domicile, substituer et déléguer dans la limite des présents pouvoirs, et faire tout ce qui sera nécessaire.*



BIOCONVERGENCE

Première résolution

Approbation du projet de fusion
prévoyant l'absorption de l'association
BIOCONVERGENCE RHONE ALPES par l'association
Organics Cluster in Rhône-Alpes

Vote

27 septembre 2017

bioconvergence.org



Deuxième résolution

Dissolution de l'association

sous réserve et à compter de la réalisation définitive de la fusion

- 1. L'Assemblée Générale décide que l'association se trouvera dissoute de plein droit à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'association Organics Cluster in Rhône-Alpes qui constatera la réalisation de la fusion.*
- 2. L'Assemblée Générale décide qu'il ne sera procédé à aucune opération de liquidation de notre association, le passif de cette dernière étant entièrement pris en charge par l'association Organics Cluster in Rhône-Alpes.*

Deuxième résolution

Dissolution de l'association

sous réserve et à compter de la réalisation définitive de la fusion

3. *L'Assemblée déclare que la réalisation de la fusion et l'approbation des comptes de l'exercice à clore au 31 décembre 2017 par l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de l'association Organics Cluster in Rhône-Alpes vaudra quitus au Conseil d'administration de notre association pour la période s'étendant du 31 décembre 2016, date du dernier bilan approuvé, à la date de la dissolution.*



BIOCONVERGENCE

Deuxième résolution

Dissolution de l'association
sous réserve et à compter de la réalisation définitive de
la fusion

Vote

27 septembre 2017

bioconvergence.org

Troisième résolution

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

1. *L'Assemblée Générale décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.*
2. *A l'issue de cette assemblée, si les assemblées des deux associations ont réuni le quorum nécessaire et voté en faveur de l'opération de fusion, vous êtes invités à, faire votre entrée en séance à l'assemblée générale extraordinaire d'Organics Cluster in Rhône-Alpes et à prendre part au vote des prochaines résolutions.*



Troisième résolution

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Vote

27 septembre 2017

bioconvergence.org



BIOCONVERGENCE



La Séance est levée pour rejoindre les membres d'Organics Cluster

27 septembre 2017



bioconvergence.org